



Procès-verbal du Comité Directeur en date du 12 novembre 2020 au Golf de Touraine

Château de la Touche, 37510 Ballan-Miré

Présents : François JONEAUX ; Gilles MOREAU ; Marie POUPART-LAFARGE ; Frédéric KOELTZ ; Jean-Michel JALLET.

Assiste à la Réunion : Raphaël ARNOULT.

En Visio-conférence : Anne GROGNARD ; Jean-Robert NUZZACI avec le pouvoir de Jean-Guy SENOCQ ; Christian ROLDE ; Michel JALU ; Michel NAULEAU ; Noëlle BORDEAUX ; Claude BORDEAUX ; Michel CHANTEUX avec le pouvoir de Jean-Noël MARTIN.

Ouverture de la réunion à 18h00.

1. Point sur l'activité et préparatifs budgétaires :

Cotisations	Réel 2019									570 355 €					
	Budget 2020									596 064 €					
	2020 à date du 31 Octobre 2020									617 000 €					
Membres	Départs 2020									84 023 €					
	Arrivées 2020									82 326 €					
										-1 698 €					
										533					
	2017	2018	2019	2020	Delta	2017	2018	2019	2020	Delta	2017	2018	2019	2020	Delta
	09-mars					31-mars					31 déc VS 05/10				
Départs	87	71	77	66	-11	106	83	91	75	-16	106	85	92	73	-19
Arrivées	36	27	34	50	16	43	30	51	53	2	83	88	110	105	-5
Membres 2017 = 481					Membres 2019 = 501										
Membres 2018 = 483					Membres 2020 = 533										

Le nombre de membres a augmenté de 32 personnes cette année.

CHIFFRE D'AFFAIRES d'OCTOBRE 2020

Nom du compte	Réalisé en octobre 2019	Réalisé en octobre 2020	ECART 2019/2020	BUDGET 2020
Cotisations	420 €	1 871 €	1 451 €	596 064 €
Green fees	15 411 €	23 470 €	8 059 €	200 000 €
Droits de jeux	2 112 €	3 085 €	973 €	34 000 €
Packs entreprises	3 150 €	- €	3 150 €	12 600 €
Marge du PROSHOP (y compris déstockage) - CA 2019 = 8 079 € /CA 2020 = 7 918 €	2 558 €	2 348 €	210 €	20 000 €
Enseignements	1 000 €	400 €	600 €	12 000 €
Practice	4 817 €	4 594 €	224 €	42 000 €
Locations matériels	1 502 €	1 449 €	53 €	14 000 €
TOTAUX	30 970 €	37 216 €	6 246 €	930 664 €

CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 octobre 2020

Nom du compte	Réalisé au 31/10/2019	Réalisé au 31/10/2020	ECART 2019/2020	BUDGET 2020
Cotisations	570 321 €	617 465 €	47 144 €	596 064 €
Green fees	189 912 €	161 243 €	-28 669 €	200 000 €
Droits de jeux	31 535 €	23 886 €	-7 649 €	34 000 €
Packs entreprises	12 600 €	9 450 €	-3 150 €	12 600 €
Marge du PROSHOP (y compris destockage) - CA 2019 = 98 326 € /CA 2020 = 74 648 €	21 578 €	18 575 €	-3 003 €	20 000 €
Enseignements	13 000 €	6 000 €	-7 000 €	12 000 €
Practice	44 110 €	35 469 €	-8 641 €	42 000 €
Locations matériels	14 929 €	11 753 €	-3 176 €	14 000 €
TOTAUX	897 985 €	883 841 €	-14 144 €	930 664 €

Atterrissage 2020 et Préparation du Budget 2021 :

En premier lieu, la séance a été difficile à tenir du fait de la visioconférence et des problèmes techniques rencontrés.

Le projet d'atterrissage 2020 et le budget présentés ont tenu compte d'une fin de confinement au 30 novembre.

Plusieurs membres ont souhaité que le vote des budgets : budget global, terrain, masse salariale, budget sport, cotisations soient reportés dans l'attente de la fin du confinement prévu le 1^{er} décembre prochain.

Budget terrain :

Damien a rédigé une information sur les différentes opérations nécessaires sur le parcours du Golf de Touraine. Ce document sera consultable sur le site internet. Des analyses de sols ont par ailleurs été demandées pour répondre à certaines interrogations et critiques.

2. Confinement et conséquences :

- **Chômage partiel** : Le chômage partiel est mis en place jusqu'au 31 décembre si besoin. L'ensemble du personnel y est placé à des degrés différents selon les besoins des services.
- **Date pour l'appel de la cotisation 2021** : Le Comité décide d'attendre la décision gouvernementale sur la possibilité de réouverture du Golf. Nous devrons « inciter » les membres à s'engager normalement et à régler dès le début de l'année leurs cotisations, pour garantir l'équilibre budgétaire.
- **Aides de l'état : PGE [Prêt Garanti par l'Etat]** : à priori, notre association peut y avoir droit et cela pourrait être utilisé en cas de besoin.
Nota: les nouvelles dispositions permettent de solliciter ce prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020

3. Travaux Maison Green-Keeper :

- **Les besoins :**
 - Nécessite un diagnostic obligatoire avant travaux, amiante et plomb.
 - Mise en concurrence 3 sociétés de diagnostic
 - La moins chère ALEA-CONTROLES dont le devis TTC s'élève à 838,00€;
 - Nous devons attendre les résultats du laboratoire, en espérant que cela n'ait pas trop d'impact sur nos devis, et réaliser un état de la couverture envahie par de la végétation en plusieurs endroits.
- **Devis AVANT diagnostic**

	PEINTURE	FAIENCE	CHAPE / CARRELAGE	PLOMBERIE	CLOISON NEMENT	VMC	ELECTRICITE	MONTAGE CUISINE	CUISINE	NETTOYAGE CHANTIER	DEPLACEMENT	MENUISERIES EXTERIEURES	CHAUFFAGE	TOTAL
ELKHAMISSY	17 112 €	1 661 €	14 036 €	4 158 €	1 067 €	641 €		550 €		825 €				40 050 €
SOS BRICOLAGE	15 537 €	957 €	14 085 €	2 742 €	1 422 €	400 €		1 050 €		1 106 €	719 €			
ELKHAMISSY												6 776 €		
ELKHAMISSY														396 €
Ent. RIBREAU												5 599 €		5 599 €
BTPP		2 972 €	20 717 €											
CCER													16 904 €	16 904 €
CLIMAGINE													20 500 €	
CCER				5 138 €										
IKEA									3 062 €					3 062 €
Coord SPS														1 109 €
Diagnostic														838 €
													TOTAL	67 958 €

Voici le tableau d'appel d'offres réalisé en octobre.

Ont été sollicité 2 entreprises de chauffage/plomberie, 2 entreprises de menuiserie, 1 entreprise de carrelage, 2 entreprises générales pour le reste des travaux.

CCER et RIBREAU, 2 entreprises labellisées RGE ont été retenues pour le chauffage et la menuiserie.

Nous avons également choisi l'entreprise générale Elkhammissy qui, outre ses prix intéressants, a fait preuve d'une grande réactivité, a fourni un devis complet et a déjà fait venir sur place un plombier pour l'étude des travaux.

S'ajoute à cela le cout de la cuisine chiffré chez IKEA, du diagnostic amiante et du coordinateur SPS, pour arriver à un budget total de 68 000€ TTC.

Nous pourrons bénéficier en tant qu'association d'une prime à la conversion énergétique qui s'élèvera à un montant, encore indicatif, de 2700€ (chiffre donné par les services de Tours Métropole).

Damien Mollet est conscient que son emménagement ne pourra se faire le 1^{er} janvier.

Jean-Michel JALLET poursuit la conversation autour de « *l'étage au-dessus des vestiaires qui présente également des traces d'infiltrations inquiétantes alors que des travaux très importants ont été faits au RDC.* »

Michel JALU fait observer que le projet de budget « *n'inclue pas la réfection des bâtiments* ».

Jean-Michel JALLET s'étonne de cette observation en rappelant « *qu'il a demandé et obtenu l'accord du Comité pour pénétrer le capital de la SCI en invoquant les travaux bâtiments à faire que l'association ne pouvait supporter. Il souligne que l'utilisation de l'augmentation du capital devra être examinée, puisqu'elle était spécifiquement destinée à ces travaux.* ».

Vote sur les travaux de la maison du Green-Keeper :

- Vote Contre : Michel JALU qui considère les travaux comme insuffisants et Michel NAULEAU
- Abstention : Noëlle et Claude BORDEAUX par manque de temps d'analyses et surtout l'impossibilité de pouvoir avoir une liaison directe pour poser les bonnes questions
- Vote Pour : les 11 autres élus

Le projet des travaux est donc adopté.

5. Point Sportif :

Frédéric Koeltz a rencontré les pros, en compagnie d'Antonin Luzuy, pour travailler sur l'école de Golf et préparer une refonte des groupes (Performances 1 & 2) ainsi que mener une réflexion sur l'évaluation des performances des jeunes.

Il ressort également de cette réunion que des moyens sont attendus par et pour l'EDG :

1 - Trou 7 et 8 fermés le mercredi après-midi entre 14h00 et 17h00

2 - Réserver 3 départs le samedi 14h10 - 14h20 - 14h30 pour faire partir le groupe PERF 1 sur le parcours

- 3 - Mettre à disposition une voiturette pour surveillance des élèves en autonomie sur le parcours (Marshall)
- 4 - Zone de rangement pour matériel EDG PRO (CHALET qui pourrait être proche de la zone protégée derrière la nouvelle zone d'entraînement).
- 5 - Salle de repli en cas de mauvais temps, avec écran/vidéo projecteur : Salle de séminaire à côté des vestiaires ou utilisation d'une partie de l'ancien local à chariots derrière le putting-green seront examinés, l'étage au-dessus des vestiaires n'étant pas en état
- 6 - Aménagement de la salle au-dessus des vestiaires, est-elle utilisable ? pour remettre des machines de sports ?
- 7 - Besoin de bénévoles pour encadrement Mercredi et Samedi Matin. (Joueurs de l'équipe 1 versus balles de practice et/ou réduction cotisation ?).
- 8 - Trous écoles / Pitch & Putts
- 9 - Préparation Mentale (devis Mickael VANPOUCKE)
- 10 - Préparation Physique (Clément a les clés de salle + créneaux) voir financement

Claude BORDEAUX souligne que les trous 7 et 8 immobilisés pour l'EDG le mercredi ne sont pas utilisés et privent les membres d'une partie du terrain, alors que les Professeurs préfèrent faire cours plutôt que d'aller sur le terrain.

Il est donc décidé que Les trous 7 et 8 sont réservés en priorité à l'école de golf le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 quand le panneau « Fermé » est mis en place sur le départ du trou n°7 à partir de 13h30 et de réserver des départs pour une alternance avec un premier groupe sur le terrain et un autre en cours et alternance tous les quinze jours.

Préparation rencontre Equipe 1 & 2 vs Club Extérieur :

Formule: Match-Play Foursome + Simple. Aller/Retour à caler sur Janvier/Février/Mars
Bilan Equipes 2020 en préparation par le Capitaine des Jeux

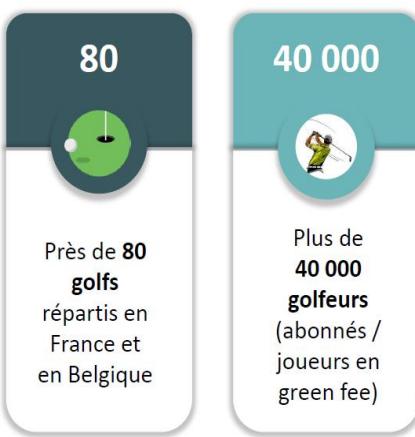
→ Bilan année résultats équipes 2020 / Nomination des capitaines 2021

Devis de préparation mentale : 2.000€ pour 18 séances à partir de septembre 2020 pour le groupe élite composé de 10 à 12 enfants entre 11 et 16 ans à voir car interrompu par le confinement. Le sujet sera traité ultérieurement.

Performances individuelles : Frédéric KOELTZ adressera un message de félicitations à Clémence RAZAFINJATO et Raphaël JUSSEAUME qui se sont très bien comportés aux derniers Championnats de France de Jeunes. Clémence ayant également remporté le grand-prix de Royan et Gaspard AUTRAN celui de Cély.

6. Questions Diverses :

- Claude BORDEAUX s'interroge sur la nécessité d'achat d'une nouvelle tondeuse ? Raphaël ARNOULT précise qu'un matériel en bout de course, ayant dépassé les capacités maximales du fabricant risque de nécessiter des réparations disproportionnées avec son espérance de durée d'utilisation. Une justification commune avec Damien sera apportée au prochain Comité, avec un tableau inventaire du matériel. Cette question sera mise au vote au prochain Comité en décembre.
Dans la situation d'incertitude, il est rappelé que tout nouvel investissement machines attendra fin mars et sera conditionné à la rentrée satisfaisante des renouvellements des cotisations 2021.
- Pour la Zone d'entraînement, il est souligné que des personnes extérieures l'utilisent sans régler la moindre somme. De l'avis de tous, cette zone doit être réservée en priorité aux membres et un projet de sécurisation de la Zone ou de droit d'accès devra être présenté par la commission tarifaire au prochain Comité.
- De même, il est évoqué la question de joueurs de bridge, non membres qui ne règlent aucune somme. Toutefois cette situation ne concerne, semble-t-il que deux personnes et l'accès au Restaurant est ouvert aux non-membres.
- Michel Nauleau souligne que l'arrêt de l'alimentation du local chariot électrique pourrait avoir une incidence sur les batteries : « *nous l'avions fait lors du précédent confinement et ce n'était pas une bonne chose pour les batteries* ». Jean-Robert NUZZACI s'étonne de cette remarque car c'est la même disposition qui a été adoptée lors du 1^{er} confinement par l'ancien Comité sans que cela soit l'objet d'une remarque quelconque de Michel Nauleau et il n'y a pas eu de problème signalé après la remise en service.
- **Présentation de BE GOLF** : ce réseau indépendant et sans risque juridique pour notre association sportive, comprend tous les golfs du réseau Blue Green ainsi que de nombreux autres golfs indépendants comme Touraine, qui souhaitent faire profiter à leurs membres de remises sur les golfs du réseau (25% sur les Greenfees - 30% sur les voiturettes selon volonté des golfs).
 - **Pour le golf de Touraine**, l'abonnement coutera 75€ HT/mois (sans engagement) pour être référencé avec de la communication auprès de nos 30 000 golfeurs.
 - **Pour les membres du Golf de Touraine** : l'adhésion à Be Golf sera gratuite et ils bénéficieront des remises sur l'ensemble des golfs.



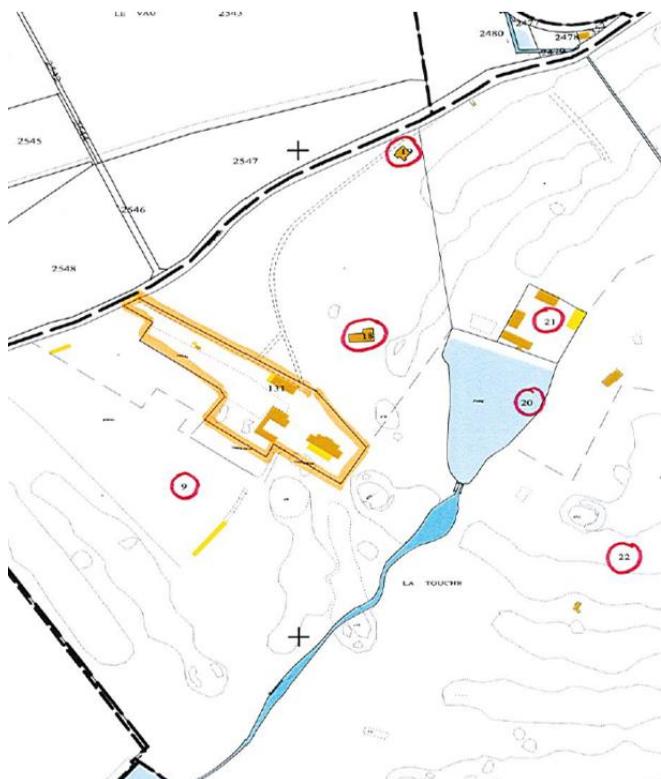
- Les autres joueurs (non membres/Greenfee) peuvent acheter une e-carte Be Golf (le golf encaisse les 45€) pour bénéficier des mêmes remises sur les golfs du réseau.

La présentation l'intégration à ce réseau est accueillie favorablement.

Votes: - contre l'adhésion à Be Golf : personne,
- abstentions : Claude et Noëlle BORDEAUX par manque de temps d'analyses et surtout l'impossibilité de pouvoir avoir une liaison directe pour poser les bonnes questions.

- **Demande de restitution de machines par Michel JALU :** Dans un premier temps, l'intéressé se présentant comme propriétaire en son nom a notifié au lendemain des élections le 7 octobre une mise en demeure à l'association de ne plus utiliser ses machines ; puis lors du comité a justifié sa demande en déclarant : « *vous m'avez viré, je reprends mes machines, à vous d'investir...* ». Sur la demande faîte lors du comité du 12 octobre à propos de l'existence ou non d'un contrat, il a adressé divers documents qui révèlent que les machines ont fait l'objet de devis au nom du Golf, puis à la demande du Président de l'époque d'une facturation à sa société SORADIS. Il y aurait un contrat adressé le 15 octobre 2020 signé par le seul Michel JALU représentant l'Association et la SAS SORADIS ! Jean-Michel JALLET s'étonne de l'apparition d'un « *contrat* » après le dernier comité, contrat dont ni le Comité ni le Directeur n'ont eu connaissance, et qui n'a jamais été voté. Il rappelle qu'un prêt à usage ne peut être résilié à la demande du prêteur qu'en cas de besoin imprévu et urgent alors que les motifs invoqués traduisent une intention de nuire à l'association qui ne correspond pas à ces critères. Enfin, si le contrat était reconnu valable, la demande a été formulée après la date anniversaire (nouvelle période depuis le 1^{er} octobre, et demande par lettre du 14 octobre reçue le 15 octobre), ce qui fixe la fin de ce contrat en cours au 1^{er} octobre 2021. Michel JALU indique qu'il va consulter ses avocats et fera part de sa décision lors du prochain comité.
- **Site Internet :** il est vraiment temps d'actualiser **maintenant** l'ensemble du site. Christian, Gilles et Raphaël finaliseront le site pilote proposé par notre partenaire dès que possible.

- **Répondeur à l'accueil** : Plusieurs personnes ont été dans l'incapacité de joindre l'accueil à plusieurs reprises. Il est donc demandé à l'accueil de mettre en place au plus vite un système d'enregistrement des messages d'appels extérieurs en cas d'absence ponctuelle de la personne au standard.
 - **Limites de propriété** : des documents reçus et adressés au Président le 3 novembre, il résulte que le bail consenti par la SCI ne porte que sur le terrain lui-même et que font partie de la copropriété du Château de la Touche les biens suivants :
 - la route de sortie,
 - le parking,
 - le garage à chariots électriques
 - les bâtiments (pro-shop et ce qui est construit autour : maison green-keeper, château, une partie des putting-green...).



Entouré en rouge = SCI

Maison du gardien

Vestiaires

Parcours et étangs

Bâtiments techniques et maison

Parcelle 131

Partie en copropriété

Château

Pro-shop et bâtiments attenants

Maison du greenkeeper

Local Chariots électriques

Cours et parking

Partie du putting-green

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Le Président

Le Secrétaire Général

Francois JONEAUX

Jean-Michel JALLET